

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



22000827

ile,

TRIBUNAL DE COMMERCE

21.12.2021

DU BRUXELLES

Greffe

N° d'entreprise : 0812 206 041

Nom

(en entier) : SNF

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE ANONYME

Adresse complète du siège : Drève Richelle 161, Bat D, Bte 19 - 1410 Waterloo

Objet de l'acte : DEMISSION - NOMINATIONExtrait des décisions unanimes écrites de l'actionnaire unique du 1^{er} Décembre 2021**4.1PRISE DE CONNAISSANCE DE LA DÉMISSION DE KEYSTONE SRL (AVEC REPRÉSENTANT PERMANENT THOMAS RIHOX) EN TANT QU'ADMINISTRATEUR**

La soussignée, qui détient la totalité des actions de la Société, a pris connaissance avec effet immédiat de la démission de Keystone SRL, avec représentant permanent Thomas Rihoux, dont le siège social à Avenue Cardinal Mercier 3, B-1160 Auderghem, en tant qu'administrateur de la Société.

4.2PRISE DE CONNAISSANCE DE LA DÉMISSION DE F.O.A MANAGEMENT SRL (AVEC REPRÉSENTANT PERMANENT NADIA VRANCKEN) EN TANT QU'ADMINISTRATEUR

La soussignée, qui détient la totalité des actions de la Société, a pris connaissance avec effet immédiat de la démission de F.O.A Management SRL, avec représentant permanent Nadia Vrancken, dont le siège social à Avenue des Grands Prix 80, B-1150 Woluwe-Saint-Pierre en tant qu'administrateur de la Société.

4.3PRISE DE CONNAISSANCE DE LA DÉMISSION DE XAVIER PIERLET SRL (AVEC REPRÉSENTANT PERMANENT XAVIER PIERLET) EN TANT QU'ADMINISTRATEUR

La soussignée, qui détient la totalité des actions de la Société, a pris connaissance avec effet immédiat de la démission de Xavier Pierlet SRL, avec représentant permanent Xavier Pierlet, dont le siège social à Avenue des Sept-Bonniers 182, B-1190 Forest, en tant qu'administrateur de la Société.

4.4PRISE DE CONNAISSANCE DE LA DÉMISSION DE ABSOLUTE CONSULTING SRL (AVEC REPRÉSENTANT PERMANENT OLIVIER BEGUIN) EN TANT QU'ADMINISTRATEUR

La soussignée, qui détient la totalité des actions de la Société, a pris connaissance avec effet immédiat de la démission de ABSolute Consulting SRL, avec représentant permanent Olivier Beguin, dont le siège social à rue Notre Dame des Grâces 52, B-6230 Pont-à-Celles, en tant qu'administrateur de la Société.

4.5DÉCHARGE PROVISoire AUX ADMINISTRATEURS DÉMISSIONNAIRES

La soussignée remercie Keystone SRL (avec représentant permanent Thomas Rihoux), F.O.A Management SRL (avec représentant permanent Nadia Vrancken), Xavier Pierlet SRL (avec représentant permanent Xavier Pierlet) et ABSolute Consulting SRL (avec représentant permanent Olivier Beguin) pour leurs services et leur engagement incessant vers la Société, et leur donne décharge provisoire pour leurs activités dans le cadre de l'exécution de leurs mandats d'administrateur jusqu'à aujourd'hui, sauf en cas de fraude ou de dol.

4.6NOMINATION DE C.A.I SRL (AVEC REPRÉSENTANT PERMANENT CARL MESTDAGH) EN TANT QU'ADMINISTRATEUR

La soussignée, qui détient la totalité des actions de la Société, nomme C.A.I SRL, avec représentant permanent Carl Mestdagh, dont le siège social est situé à rue Fontenelle 2, B-6120 Nalinnes, comme administrateur de la société. Ce mandat prend effet ce jour et se terminera le jour de l'assemblée générale annuelle de 2027 appelée à se prononcer sur l'approbation des comptes clôturés le 31 décembre 2026.

4.7NOMINATION DE MONSIEUR GERMAIN MESTDAGH EN TANT QU'ADMINISTRATEUR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/01/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

La soussignée, qui détient la totalité des actions de la société, nomme Monsieur Germain Mestdagh, comme administrateur de la Société. Ce mandant prend effet ce jour et se terminera le jour de l'assemblée générale annuelle de 2027 appelée à se prononcer sur l'approbation des comptes clôturés le 31 décembre 2026.

4.8 NOMINATION DE MADAME NATACHA MESTDAGH EN TANT QU'ADMINISTRATEUR

La soussignée, qui détient la totalité des actions de la société, nomme Madame Natacha Mestdagh, comme administrateur de la Société. Ce mandant prend effet ce jour et se terminera le jour de l'assemblée générale annuelle de 2027 appelée à se prononcer sur l'approbation des comptes clôturés le 31 décembre 2026.

4.9 PROCURATION SPECIALE

La soussignée décide de donner procuration aux administrateurs et à Aude Michel, pouvant agir séparément et individuellement, avec pouvoir de subdélégation, aux fins de poser tous les actes qui pourraient être nécessaires ou utiles relatifs aux formalités (en ce compris, sans y être limité, l'établissement et la signature de tous les documents et formulaires) en vue (i) du dépôt (d'un extrait) du présent document au greffe du tribunal de l'entreprise compétent, (ii) de la publication y relative aux Annexes du Moniteur belge et (iii) de l'inscription ou de la modification des données à la Banque Carrefour des Entreprises.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} décembre 2021

3.2. DEMISSION DU PRESIDENT ET NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT

Le conseil d'administration prend acte de la démission de la société ABSOLUTE Consulting SRL, représentée par Monsieur Olivier Beguin, de son mandat de Président à compter de ce jour.

Le conseil d'administration désigne Monsieur Germain Mestdagh, comme Président, qui accepte, jusqu' à l'assemblée générale annuelle de 2027 appelée à se prononcer sur l'approbation des comptes clôturés le 31 décembre 2026.

3.3. DEMISSION DE L'ADMINISTRATEUR-DELEGUE ET NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR-DELEGUE

Le conseil d'administration prend acte de la démission de la société F.O.A Management SRL, représentée par Madame Nadia Vrancken, de son mandat d'administrateur-délégué à compter de ce jour.

Le conseil d'administration désigne la société C.A.I SRL, représentée par Monsieur Carl Mestdagh, comme administrateur-délégué, qui accepte, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2027 appelée à se prononcer sur l'approbation des comptes clôturés le 31 décembre 2026.

3.4. REVOCATION DES POUVOIRS SPECIAUX ET RESILIATION DES POUVOIRS BANCAIRES

Le conseil d'administration décide de révoquer, avec effet ce jour, l'ensemble des pouvoirs spéciaux qui ont été délégués en date du 14/06/2021 et publiés aux annexes du Moniteur Belge sous le numéro 2021-08-26 / 0102720.

Le conseil d'administration décide de résilier tous les pouvoirs bancaires, avec effet ce jour.

3.3. POUVOIRS

Les administrateurs délèguent tous pouvoirs à Aude MICHEL avec faculté de subdéléguer ses pouvoirs, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment (mais non limitativement) afin de procéder au dépôt du présent procès-verbal au greffe du Tribunal de Commerce compétent et faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer la mention de ce dépôt aux Annexes du Moniteur Belge conformément aux articles 2 :14 du code des sociétés et des associations, et afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait conforme.

Aude Michel
Mandataire